AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

DLP 11-8-75 76132

ABONNEMENT ANNUEL :
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57
50 francs
nouvelle série n° 26

Imprimerie de la Station "Languedoc-Roussillon" - Directeur-gérant : L. BOUYX

V I G N E

Eudémis

Le 3ème vol a été constaté dans les situations précoces de la circonscription dès le 21 juillet (début de vol à PERPIGNAN). Les prises ont été ensuite plus nombreuses à la fin du mois.

Le vol a été également constaté à MONTPELLIER-GRAMMONT (34), ST ANDRE DE ROQUELONGUE (11), GINESTAS (11), NARBONNE (11) LA REDORTE (11) et SAUVIAN (34).

Les pontes ont été observées dans la plupart de ces situations. Celles-ci risquent d'être plus nombreuses dans certaines zones favorables (littoral par exemple) et VENDRES (34). Par contre, dans d'autres situations (CORBIERES et MINERVOIS par exemple) les températures élevées et l'état hygrométrique faible entravent le dépôt des pontes et leur évolution (les jeunes chenilles sont plus sensibles que les oeufs).

Le développement du ravageur, par suite des conditions climatiques risque d'être assez rapide. Des pénétrations pourront être observées [illegible]. Aussi l'emploi de produits à utiliser au début des éclosions ou lors de très forts dépôts de ponte doit être effectué assez rapidement. Le repérage des oeufs et leur évolution permet de justifier et de bien placer le traitement en fonction du produit utilisé dont le mode d'action est bien connu (notices des fabricants). Rappelons que seule l'application de parathion, sur le plan pratique peut être décalée de quelques jours ("action sur les pénétrations").(en profondeur sur les jeunes chenilles).

Le traitement est à effectuer (préventif) dans les vignes attaquées

- dés réception dans la région de PERPIGNAN
- dès le 11 août, dans les régions citées (Narbonnais, Ginestas, Basse vallée de l'Hérault) et Mejanelle.
- le curatif sera décalé de cinq jours.

L'application, en poudrage de préférence, ou en pulvérisation, doit être très soignée : l'utilisation de poudreuses bien réglées, ou d'appareils de pulvérisations utilisant le flux d'air est recommandée car elle permet de bien atteindre les grappes.

- On respectera les délais d'interdiction d'épandage avant récolte, en particulier sur raisins de table

- En cas d'utilisation renouvelée de parathion, ou dans les vignes présentant des foyers d'acariens ajouter un acaricide.

L'application contre les vers de la 3ème génération doit intervenir assez tôt : un excellent état sanitaire préalable est favorable à la réduction des attaques de botrytis, lors de conditions favorables.

Une prochaine note fera connaître la situation concernant les autres régions : Carcassonnais, Limouxin, départements du Gard et de l'Hérault.

Le Chef de Circonscription
P. BERVILLE

l'Ingénieur
M. TISSOT

Tirage du 7 aout 75 -
1 450 exemplaires

P 155